

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

~~~~~ Siège social : 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon ~~~~~

20 Francs

Bulletin n° 77

1992 - N° 1



LA MAISON HUVÉ  
(Photo Augustin Cuadra)

# **REPRODUCTION**

IMPRIMERIE - TIRAGE DE PLANS

PHOTOCOPIES - TRAVAUX PHOTO - PHOTOCOPIES COULEUR

30, boulevard Verd-de-Saint-Julien - 92190 MEUDON

☎ **45 34 16 44** +

Télécopie : 46 26 27 09

**DES PROJETS PLEIN LA TÊTE ? RÉALISEZ-LES TRÈS  
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU**

## **Crédit Mutuel de Meudon**

**22, rue de la République - Tél. 46.26.39.13**

**COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ**

Salles de Bains - Chauffe-bains, Chauffe-eau à gaz et électriques

Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Établissements

## **L. WACQUANT**

Tél. : 45.34.12.01

27, rue Marcel-Allégot, Bellevue - 92190 MEUDON



## **GARAGE RABELAIS**

### **CITROEN MEUDON**

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 46.26.45.50

# LA MAISON HUVÉ AU BAS-MEUDON

Dans son bulletin notre Comité consacrait, il y a deux ans, trois articles au Bas-Meudon dans l'attente des décisions qui devaient être prises par les pouvoirs publics quant à la restructuration de ce quartier et de tout le secteur.

Les nombreux problèmes que pose une entreprise de pareille envergure n'ont pas encore permis de fixer les grandes lignes de ce projet qui ne pourra commencer à se dessiner que lorsque seront définies l'emprise du tramway Val-de-Seine et celle de la V.R.G.S.

L'étroitesse du Bas-Meudon ne laisse pas grand champ aux possibilités (voir le plan de situation en fin d'article). Or, dans ce secteur, se trouve la Maison Huvé, classée monument historique depuis 1945, chère au cœur des Meudonnais et de tous les connaisseurs. Les projets d'aménagement devront l'inclure dans leur étude. C'est pourquoi nous lui consacrons aujourd'hui quelques pages dans ce bulletin.

## LA MAISON HUVÉ

Les nombreux automobilistes qui empruntent journalièrement la N. 189 au Bas-Meudon et en déplorent la laideur ne se doutent guère qu'ils passent, au 13 route de Vaugirard, devant une charmante folie Louis XVI. Il est vrai que l'étroite grille située entre deux tristes maisons locatives ne laisse guère apercevoir en fond de cour la demeure à rotonde et bas-relief que l'on peut admirer en couverture de ce bulletin et que Jean-Jacques Huvé construisit, pour son plaisir, peu avant la Révolution.

## JEAN-JACQUES HUVÉ (1742-1808) (1)

Il étudie l'architecture dans l'atelier de Blondel et devient assistant d'Antoine pour la construction de l'Hôtel des Monnaies du quai Conti. Premier grand prix de Rome en 1770, il effectue un assez long séjour en Italie. De retour à Paris, il construit plusieurs hôtels rue de Varenne pour divers particuliers. Il est appelé à l'Académie d'Architecture et nommé en 1777 Inspecteur des Bâtiments Royaux à Versailles. En 1780 lui sont confiés les travaux d'aménagement et d'embellissement à effectuer dans la maison destinée à Madame Elisabeth, avenue de Paris. Les travaux se prolongent jusqu'à la Révolution. Fin 1792, il est élu maire de Versailles. Neuf mois plus tard, il est destitué, arrêté, puis enfermé aux Carmes, sans jugement, jusqu'à la chute de Robespierre. Son fils, Jean-Jacques Marie Huvé sera l'architecte de la Madeleine.

## PREMIÈRE IMPLANTATION : 1780

Le 15 juillet 1780, J.-J. Huvé acquiert "deux maisons actuellement en ruine et hors d'état d'être réparées, situées au bas de Meudon, sur le bord de la rivière, et du terrain y attenant contenant 69 perches (2 346 m<sup>2</sup>) avec la liberté de les faire démolir et d'en employer les matériaux ainsi qu'il avisera".

Le vendeur, un certain Julien Bazin, avocat, représentait une entreprise de "houille et charbon de terre". Le bien, qui appartenait précédemment au Domaine Royal, avait été acquis en l'état, neuf mois auparavant, afin d'y établir, semble-t-il, un entrepôt en bordure de Seine, mais il n'y eut pas de suite.

(1) Nous empruntons plusieurs renseignements ou passages à un manuscrit de J.-J. Huvé publié dans le tome 33 de *Histoire et Généalogie* par M. Jean-Claude Huvé.

Contrairement à ce qu'a pu faire croire le *Recueil d'Architecture civile* de J.-Ch. Krafft (voir plus loin), J.-J. Huvé n'a pas rasé les deux maisons en ruine. Lorsqu'il les acquiert, il habite Versailles depuis trois ans par suite de sa nomination à l'Inspection des Bâtiments. Mais, ancien Parisien, il s'y sent un peu en exil et n'aime pas l'atmosphère qui règne à la Cour :

*"Pour nous rapprocher quelquefois de nos parents et de nos anciens amis, et pour éviter le faste ennuyeux de la Cour et de la Ville, nous fîmes l'acquisition d'une vieille maison, au pied de la Montagne de Meudon, sur le bord de la rivière, j'en fis démolir la moitié et je fis arranger le reste assez commodément."*

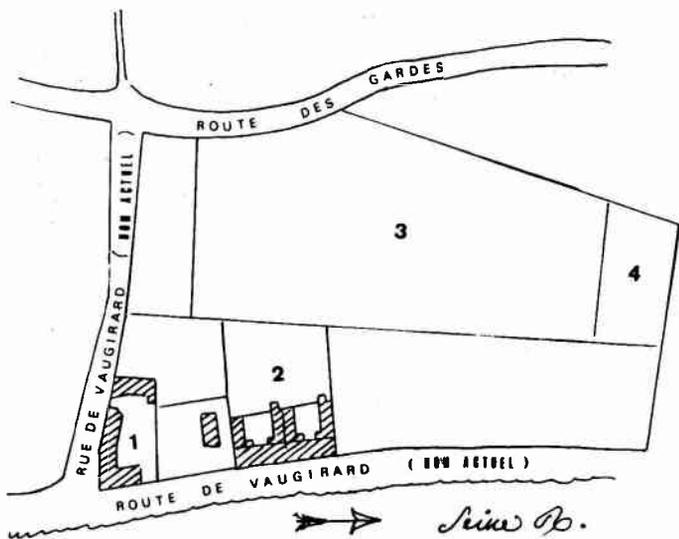
Ces arrangements se font très vite puisqu'un couple de jardiniers, en 1788, déclare être au service de la famille, depuis huit ans, au Bas-Meudon. En quoi consistent-ils ? La ruine achetée était celle de la plus importante des maisons construites par Louvois cent ans auparavant (voir bulletin n° 71, p. 5). Elle comportait un gros bâtiment en bordure de la route et trois ailes en retour (voir plan n° 1). Encore très habitée en 1777, elle était ruinée en 1779, par effondrement, semble-t-il, de l'aile centrale, minée par des circulations d'eau. Ne subsistaient donc que les ailes latérales rattachées à des fragments de façade. C'est cela que restaurera Huvé et que la famille occupera bourgeoisement pendant une décennie. La partie vers Sèvres sera dévolue aux communs, la partie vers les Moulineaux, bien aménagée ainsi que le révèle un inventaire postérieur, sera habitée par les maîtres.

Et c'est le bonheur :

*"Une petite maison de campagne des mieux situées, où des bons amis et des gens de talents différents venaient me visiter, une fois par semaine, ma petite famille qui s'agrandissait paisiblement..."*

## ACHAT DE TERRAINS : 1783 ET 1788

La chance sourit à Huvé. Par suite d'une succession, le grand terrain (9 403 m<sup>2</sup>) qui monte, en arrière de sa propriété jusqu'à la route des Gardes, est mis en vente et il peut l'acquérir en novembre 1783. Cinq ans plus tard, il obtient des Chartreux 1 224 m<sup>2</sup> supplémentaires. Il réunit ainsi, d'un seul tenant, une propriété d'1 ha 30, mais ne réussit pas à élargir sa façade sur la Seine. Aussi, lorsqu'il décide de construire une nouvelle demeure à mi-pente, doit-il axer sa perspective sur le dégagement créé naguère par la ruine du bâtiment central.



Plan n° 1

D'après un plan des Archives Nationales S 3970 s.d. (vers 1750) :  
 En 1 et 2 : "Maisons au Roy" - En 2 : la maison et le terrain qui seront acquis par Huvé en 1780. L'aile centrale était double. Quatre cages d'escalier en saillie sur deux cours desservait ces bâtiments occupés par six familles -  
 En 3 : terrain Riquet acquis en 1783 - En 4 : terrain des Chartreux acquis en 1788.

## LA FOLIE HUVE

A cette demeure, il apportera tous ses soins, construisant pour lui-même la "Folie" qu'il n'avait plus la possibilité de réaliser pour une clientèle privée depuis qu'il était architecte de la Cour.

Le plan en est aussi ingénieux que remarquable. Autour d'un rectangle central s'ordonnent, dans l'axe principal, un cercle et un ovale, de droite et de gauche deux grands carrés à pans coupés (tendant intérieurement à l'octogone), le tout cantonné de quatre petits carrés. Dans l'ovale est logé un bel escalier dallé orné de ferronnerie, le cercle, qui détermine extérieurement un avant-corps, renferme au rez-de-chaussée un vestibule et au premier étage, un grand salon en rotonde surmonté d'une coupole. Aux octogones correspondent les pièces principales et aux petits carrés les pièces annexes (voir plan n° 2).

La décoration extérieure consiste dans des soins d'appareil tracés sur toute l'étendue. L'avant-corps demi-circulaire de la façade principale comporte trois croisées ornées de chambranles et de corniches, un grand bas-relief de terre-cuite représentant le Triomphe des Arts et un grand balcon au-devant. Un second étage partiel et un troisième mansardé surmonté d'un belvédère terminent l'édifice.

La décoration intérieure, fort soignée, consistait en lambris, glaces, cheminées de marbre, lustres, meubles d'appui, contrevents. Au rez-de-chaussée un poêle, judicieusement encastré dans un passage, chauffait le vestibule, la salle à manger et la salle de bains, probablement aussi décorative qu'utilitaire. Au premier étage, deux compartiments symétriques occultaient une garde-robe et le départ d'un escalier. Les pans coupés s'ornaient de consoles, vitrines et cheminées à colonnes; boudoirs et alcôves prolongeaient la perspective des chambres.

La parfaite symétrie de l'ensemble ne créait nul ennui. Agrémentée de mille trouvailles, elle charmait l'esprit et le goût. C'est probablement cette perfection qui amènera les propriétaires successifs à respecter la disposition des lieux. Aucun ne les détériorera gravement par adjonctions, suppressions ou modifications.

Malheureusement cette demeure, terminée au début de la Révolution, ne fut habitée que fort peu de temps par son concepteur. Mme Huvé, seule à Meudon, tandis que son mari était à Versailles, occupé à d'autres soins, vit sa demeure plusieurs fois assaillie et eut à faire preuve de courage (1). Les maisons furent mises en location. Enfin les dévaluations successives, le retard puis le non-paiement de ses appointements amenèrent Huvé à se défaire, non sans d'amers regrets, de sa propriété du Bas-Meudon (18 juillet 1793). Quelques mois plus tard, il était incarcéré...

## PROPRIÉTAIRES ULTÉRIEURS

De 1793 à 1868, la propriété change huit fois de mains. Notre propos n'est pas ici d'entrer dans l'énumération des différents actes de mutation. Ils nous permettent de constater que, hormis un léger décrochement au niveau du "château" pris sur le terrain voisin, la propriété ne subit pas de transformations. Un inventaire du 18 brumaire an 12 précise l'occupation des lieux dans les bâtiments restaurés par Huvé en bordure de rue. Nous apprenons aussi que deux petites terrasses sont situées entre ces bâtiments et la grille d'entrée. Le cadastre de 1816 nous révèle l'existence de deux retours des ailes, vraisemblablement dus à Huvé, limitant les cours d'accès et cadrant l'ensemble. Enfin une tradition orale voudrait que, au temps où le général Scherer en était propriétaire (14 brumaire an 7 à 9 vendémiaire an 10), la demeure eut été honorée de plusieurs visites du Premier Consul.

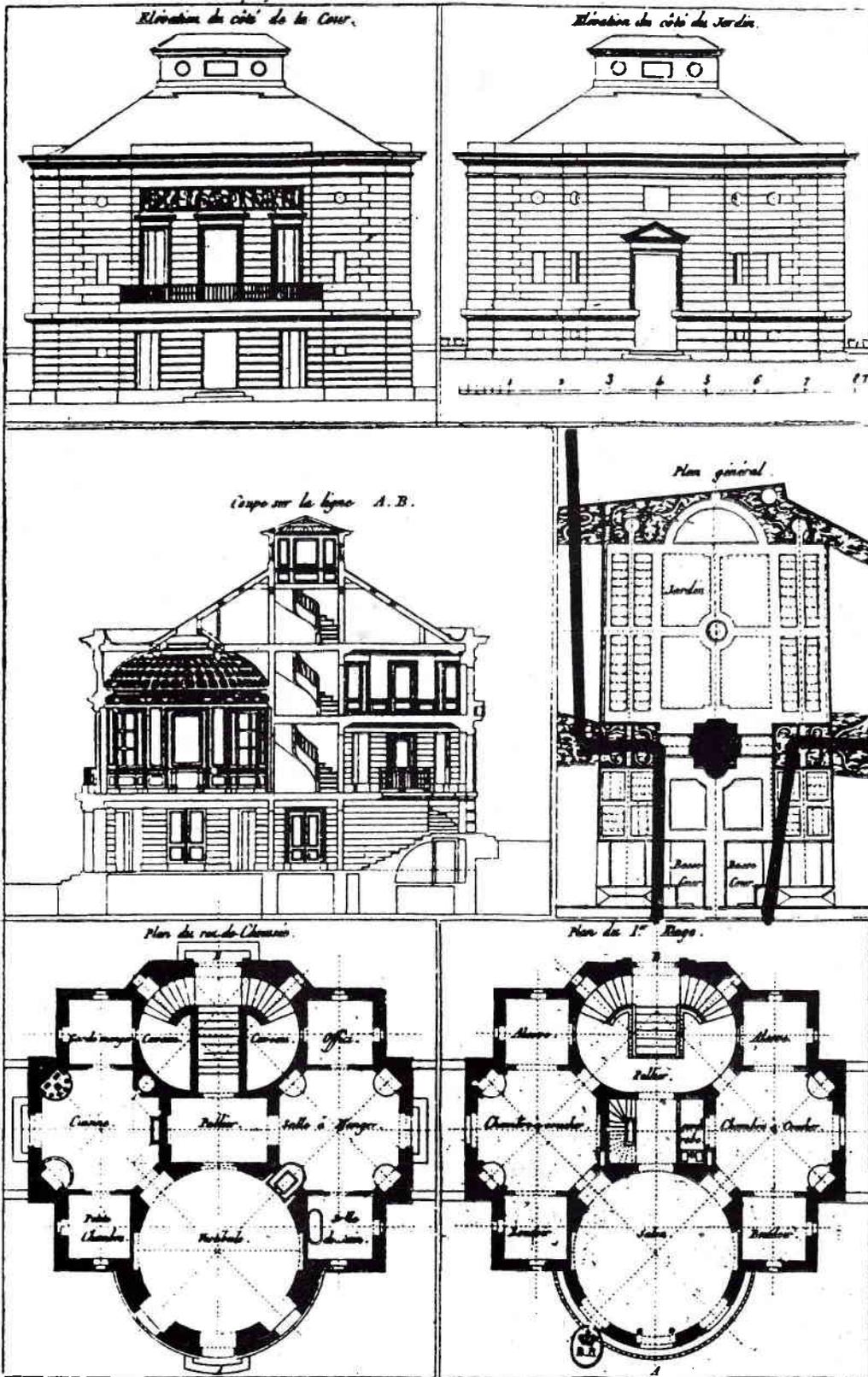
(1) Nous empruntons plusieurs renseignements ou passages à un manuscrit de J.-J. Huvé publié dans le tome 33 de *Histoire et Généalogie* par M. Jean-Claude Huvé.

Plan n° 2 (ci-contre)

Planche tirée du *Recueil d'Architecture civile* contenant les plans, coupes et élévations des châteaux, maisons de campagne et habitations rurales, jardins anglais, temples, chaumières, kiosques, ponts, etc. situés aux environs de Paris et dans les départements voisins par J.-C. Krafft, architecte et dessinateur, 2<sup>e</sup> édition, 1829.

Dans une première édition de 1812, Krafft ne donnait que l'élévation de la façade principale et le plan du rez-de-chaussée de la maison Huvé. La réédition de 1829, plus riche, comporte cependant deux erreurs : la coupole à caissons et le plan général qui est un plan idéal qui ne tient compte ni de la configuration du terrain qui n'a jamais changé dans sa partie basse (voir lignes noires) ni des constructions conservées en bordure de route qui ne correspondent en rien aux bâtiments dessinés.

Faut-il y voir un projet non réalisé de Huvé? Il ne semble pas. J.-C. Krafft dit avoir visité et levé les plans des propriétés qu'il dessine; il ajoute "avoir accompagné ces petits édifices de masses d'arbres qui leur servent de fond et les présentent comme élevés dans des jardins soignés ou dans des vallées riantes afin de leur donner un attrait séduisant qui invite l'homme riche à les réaliser dans ses propriétés". Krafft inscrit ainsi son recueil à la suite de tous ceux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui poursuivaient le même but par les mêmes moyens.



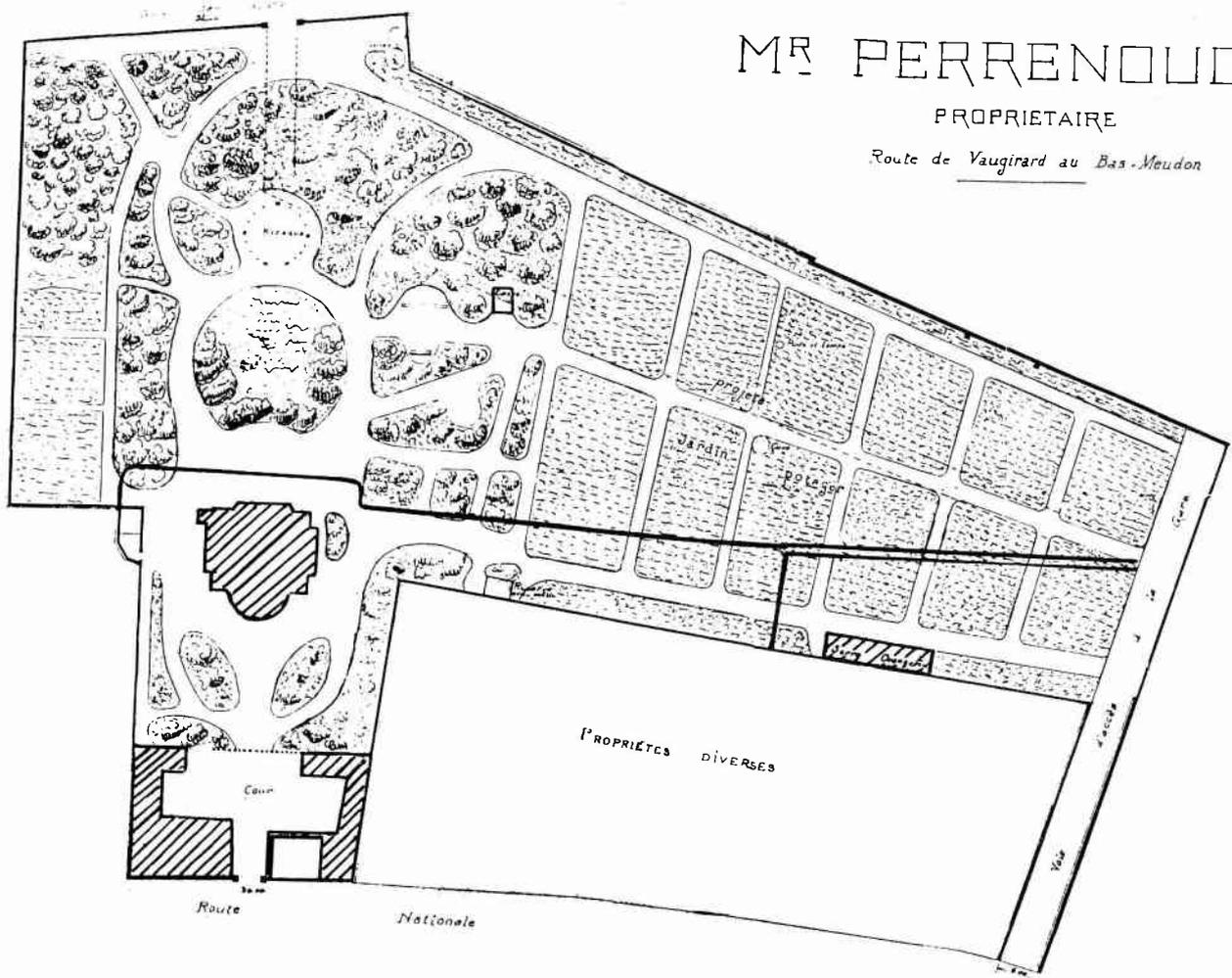
## M. PERRENOUD, HORLOGER ET CITOYEN SUISSE

Si nous sommes passés rapidement sur les précédents propriétaires, il nous faut nous arrêter davantage sur la famille Perrenoud qui conserva ce bien de 1868 à 1912, quarante-quatre années au cours desquelles il subit d'importantes transformations.

Pratique, M. Perrenoud transforma le bâtiment sur rue côté Moulineaux en immeuble de rapport. Pour ce faire, il augmenta sa profondeur et en prolongea la façade. Le bâti-

ment côté Sèvres restait utilitaire (écuries, remises, grenier à fourrage). Il comportait un appartement au premier étage et voyait sa façade sur rue prolongée par une petite cour intérieure close de murs, ce qui, vu de la rue, devait rétablir un certain équilibre.

Peu de temps après intervenait le projet de la ligne de chemin de fer Issy-Puteaux et de l'implantation d'une gare au Bas-Meudon. M. Perrenoud fut exproprié d'une grande partie de son parc. Le plan ci-dessous permet d'apprécier l'importance de cette amputation. Il montre également l'état des bâtiments à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Plan n° 3

Propriété Perrenoud vers 1880. Le trait noir marque la limite de l'expropriation à venir. Un chemin d'accès à la rue de la gare était réservé.

## LA FAMILLE LAUMET

Depuis l'acquisition de la propriété Perrenoud par M. Gabriel Laumet en 1912, le bien ne change plus de mains. Largement ouverte aux Russes Blancs dès 1917, la maison vit à l'heure russe ; on l'appelle "La Moskova".

Après la mort de son époux, en 1925, Mme veuve Laumet décide de construire dans la partie basse de nouveaux immeubles locatifs ; l'ancienne aile, côté Sèvres, devenue inutile, est détruite à cet effet. L'aspect de la propriété n'en est pas

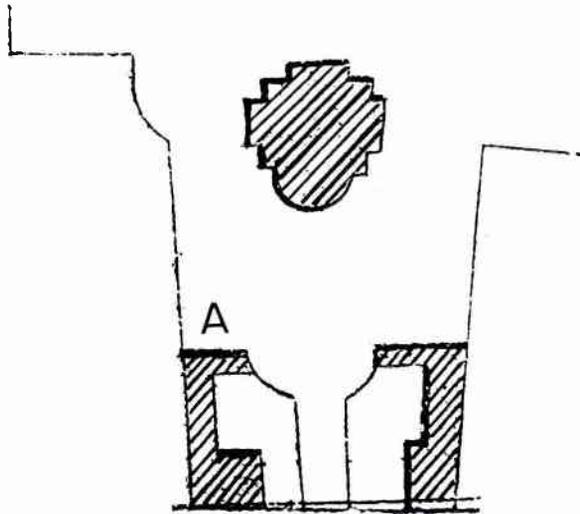
amélioré ; mais autour, tout change. L'installation des usines Renault à l'île Seguin et au Bas-Meudon provoque un regain d'activité mais dégrade les bords de la Seine et amène le quartier à subir les bombardements des années de guerre. La maison Huvé est touchée ; elle en porte encore les traces dans son salon en rotonde. Toutefois le dossier de demande de dommages de guerre interpelle un haut fonctionnaire du ministère qui propose le classement de la maison au titre des monuments historiques ; ce classement intervient le 12 mars 1945. Mme Laumet fait effectuer la réfection des toitures,

les Beaux-Arts prennent en charge le ravalement des façades et une partie des menuiseries. Mais les sommes allouées sont loin d'être suffisantes. Courageusement les propriétaires poursuivent une restauration partielle, mais il reste beaucoup à faire.

## DES VESTIGES DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE ?

Les documents et plans rassemblés pour écrire cet article nous ont permis de faire une étonnante constatation.

Les maisons que nous montre le plan n° 1 avaient été construites par Louvois en 1686. Passées au domaine royal, elles sont aliénées à la fin du XVIII<sup>e</sup>. C'est l'une d'elles, en partie ruinée, que restaure et aménage Huvé. Il y a tout lieu de croire que le cadastre de 1816 (voir ci-dessous n° 4) donne l'état de cette restructuration. S'il en est ainsi, c'est à Huvé qu'il faut attribuer l'adjonction des deux retours des ailes et le dessin en demi-lune du jardin (?) répondant à l'avancée semi-circulaire du château.



Plan n° 4  
Cadastre de 1816 (en A, l'aile gauche)

Perrenoud modifie considérablement l'aile côté Sèvres et Mme veuve Laumet la supprime pour construire un nouveau bâtiment.

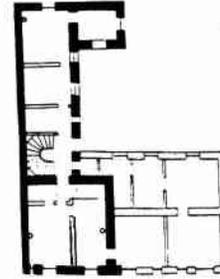
Reste le bâtiment côté Moulineaux. Une réduction à l'échelle permet de superposer pratiquement les versions 1750

et 1816 (nos 1 et 4). Un relevé actuel du plan du rez-de-chaussée (n° 5) mettant en évidence les murs d'épaisseurs différentes permet (en noir) la superposition aux deux plans précédents.

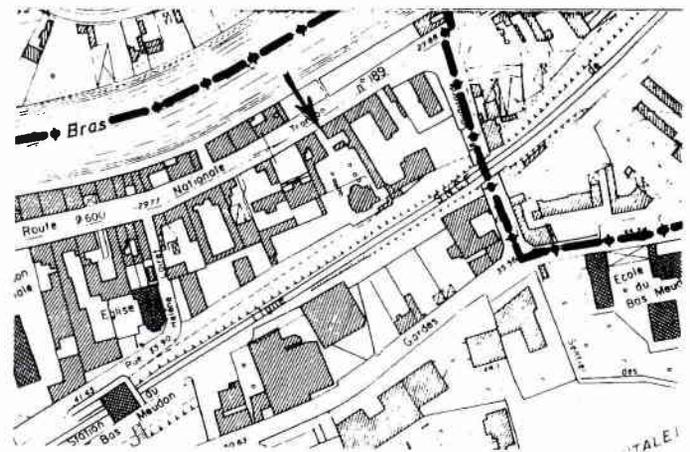
Compte tenu du fait que le mur mitoyen avec la propriété voisine a été restauré, il semble que l'on puisse retrouver en noir les murs de l'ancienne maison Louvois conservés par Huvé. Reste également une cave.

Serait à attribuer à Huvé l'escalier central (remplaçant l'un des escaliers d'angle de la maison Louvois) et la tourelle en retour.

La partie en blanc correspond aux agrandissements de Perrenoud.



Plan n° 5  
Relevé actuel (en noir, l'aile gauche, partie ancienne)



Plan de situation n° 6

Ces plans infirment évidemment la version donnée par Krafft dans son "plan général".

Nous espérons avoir restitué fidèlement l'histoire complexe de cette propriété qui fut habitée sans interruption de Louvois à nos jours et qui renferme cette perle du XVIII<sup>e</sup> qu'est la Folie Huvé.

Les concepteurs des projets de restructuration du Bas-Meudon souhaitent redonner au site de la boucle de la Seine une fraîcheur et une beauté qu'une industrialisation non maîtrisée lui avait fait perdre. Alors, sans aucun doute, cette demeure doit être un des éléments majeurs de la réflexion portée sur la remise en valeur du quartier.

M.-T. HERLÉDAN et J. LAUMET.

## CHARLES DOLLFUS (1893-1981) ET LE MUSÉE DE L'AÉRONAUTIQUE

La ville de Meudon fut redevable à Charles Dollfus d'une singulière valorisation de son patrimoine grâce au développement, dans le Parc de Chalais, du "Musée de l'Aéronautique". Là, se sont trouvées assemblées, fait unique dans le monde, les pièces authentiques et originelles qui ont fait la conquête de l'atmosphère. Dans le pays même où les premiers hommes s'envolèrent dans les airs en aérostats, dans ce pays où, dans la suite, naquit l'aéronautique, de nombreux éléments épars restaient à retrouver, regrouper, documenter. Cela fut fait, pour le bénéfice de la recherche historique, pour la curiosité des visiteurs. Pour Charles Dollfus, ce fut l'œuvre d'une vie.

Immédiatement après la Première Guerre mondiale, le 12 novembre 1918 exactement, le Service Technique de l'Aéronautique décida la création des "Collections de l'Aéronautique". Charles Dollfus, promoteur de l'idée, aussitôt associé, en fera dans la suite le "Musée de l'Aéronautique". Le parc aérostatique de Chalais-Meudon s'imposa pour héberger l'opération.

Avec 75 appareils authentiques parmi lesquels les plus historiques, plus de 500 moteurs d'aviation différents comprenant les plus anciens et les plus intéressants, près de 200 modèles reproduisant en réduction dans une totale fidélité ceux des appareils aériens qui illustrèrent les grands faits de l'aéronautique, de nombreuses hélices et du matériel aérostatique, nacelles, soupapes, enveloppes, cordages, se rapportant aux dirigeables et aux ballons les plus célèbres, les prototypes des principaux parachutes et une bibliothèque historique et technique, 40 000 photographies, des milliers de documents ou archives, le Musée de Chalais-Meudon fut à jamais unique au monde.

Combien d'utilisateurs et de visiteurs attira-t-il à Meudon? Combien de pionniers de l'aviation, premiers aéronautes et aviateurs, sont-ils venus ici offrir leurs appareils, commenter leurs souvenirs, aider à la reconstitution des faits de l'aéronautique?

Tandis que s'assemblait ce trésor, s'approfondissait le travail d'érudition. En 1932, Charles Dollfus publia avec Henri Bouché: *Histoire de l'Aéronautique*, œuvre capitale tirée à 70 000 exemplaires. Elle fut rééditée deux fois. Fondamentale aussi fut la publication périodique, avec L. Hirshauer, des 20 volumes de *L'Année Aéronautique* (1919 à 1939), élaboration quotidienne d'une histoire en train de se faire.

La vie de Charles Dollfus se devait bien sûr, pour être complète, de pratiquer dans les faits. Ayant participé aux débuts de l'aviation de transport depuis l'aéroplane jusqu'au dirigeable et à l'avion de ligne, Charles Dollfus fut par-dessus tout aéronaute. Pilote de ballon libre depuis 1913, puis de dirigeable, il participa pendant la Première Guerre mondiale aux opérations des dirigeables militaires pour les patrouilles

et convoys sur l'Atlantique. Moniteur d'aérostation à Rochefort, il forma aux manœuvres les futurs pilotes de dirigeables. Puis ce fut l'aérostation sportive, avec ses joies, ses engagements dans les risques pris et calculés, les courageuses grandes épreuves mondiales, les coupes Gordon Bennet.

614 ascensions en ballon libre dont plusieurs vols à plus de 7 000 mètres d'altitude, 3 voyages de plus de 1 000 km, 1 ascension de 32 heures, 6 descentes en mer, 2 descentes en parachute. En dirigeable, Charles Dollfus effectua 3 traversées de l'Atlantique Sud à bord du Graf Zeppelin, une de la mer des Antilles, une des Etats-Unis. En 1936, à bord du Hindenburg, il traversa 2 fois l'Atlantique Nord.

Charles Dollfus, en aérostation, fut apôtre. Les nombreux élèves qu'il forma reprirent le flambeau. Fondateur de l'Association "Les Aéronautes" dont il resta toute sa vie l'âme essentielle, Charles Dollfus offrit, pour les participants du "plus pur des sports", le lien de rencontres amicales où s'élaborent la pratique quotidienne, l'évocation du passé, la pratique du futur. Dans son livre *En Ballon*, aux Editions Delpère, Charles Dollfus retraça, dans la foi, les grandes émotions de sa vie d'aéronaute.

Lorsque la montgolfière à air chaud vint compléter le ballon à gaz, Charles Dollfus s'en réjouit, lui qui avait encore volé, comme autrefois, sous le feu de la flamme de paille. Car il vit, par ces nouvelles enveloppes, légères, incombustibles, enlevées par la flamme du propane, maniables, contrôlables, l'émergence d'un sport largement accessible. Et des milliers de vols remplacent maintenant, chaque année, les quelques dizaines de grands voyages aériens.

Ses recherches historiques, Charles Dollfus les fonda pour la plus grande part sur les documents considérables assemblés au Musée de l'Aéronautique. De plus, pour ses travaux et dès son plus jeune âge, il constitua une collection particulière de gravures, dessins, manuscrits, livres, archives, documents, objets d'art essentiellement du XVIII<sup>e</sup> siècle, uniques dans le monde, et de première valeur historique. L'ensemble a regagné dans la suite le Musée de l'Air qui, ayant quitté Meudon entre-temps, se retrouve maintenant au Bourget. Là sont donc actuellement regroupés tous les éléments et de l'histoire des ballons et de celle des avions.

Mais les collections se développent, l'ensemble devient considérable. L'intérêt du public devient bi-polaire. Charles Dollfus le sentait déjà bien. Maintenant que la conquête de l'air est un fait consommé, l'épopée des ballons se distingue plus clairement de celle des avions, leurs histoires respectives ne font plus vibrer les mêmes cordes. Les ballons ne concernent pas les mêmes aventures, ils ne relèvent pas du même siècle et moins encore des mêmes méthodes de recherche historique. La curiosité publique les dissocie.



*Charles Dollfus dans son cabinet de travail à son domicile*

Le moment semble venu de préparer la marche parallèle, chacun épanoui dans sa vocation. Le "Musée de l'Air et de l'Espace", au Bourget, voit s'ouvrir encore devant lui les perspectives immenses de l'aviation et de la spatio-nautique. A Meudon, ce berceau de l'aérostation, un "Musée des Ballons" peut regrouper l'ensemble du patrimoine d'exception concernant l'aérostation, cet immense pas en avant de l'humanité qui a permis pour la première fois de conquérir l'at-

mosphère. Le "Hangar Y", premier réceptacle à dirigeables dans le monde, le dernier encore existant, dont la remise en état est décidée, offre merveilleusement l'emplacement nécessaire, prestigieux, adapté, chargé d'histoire. Là, pour la ville de Meudon, peut se développer encore la reprise de la grande œuvre de valorisation culturelle.

Audouin DOLLFUS.

# NOUVELLES BRÈVES

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> février 1992 sous la présidence de M. Gérard Ader qui a ouvert la séance vers 15 h 20 en souhaitant la bienvenue aux participants. Voici brièvement résumé l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

### 1. Rapport moral et d'activité.

Lecture en a été donnée par M. Jean Reinach, Secrétaire général. Avant de passer en revue de manière très complète les différents dossiers étudiés au cours de l'année écoulée par le Conseil d'Administration et sur lesquels nous ne reviendrons pas ici car nos lecteurs ont déjà été entretenus de leur suivi dans nos précédents bulletins (Bas-Meudon, Z.A.C. des Montalets, Z.A.C. Esplanade de Rodin, etc.), Jean Reinach a rappelé les changements de personnes intervenus au niveau du Bureau ou du Conseil : remplacement par lui-même de M. Raymond Cossé dans le poste de Secrétaire général, remplacement de M. Léon Larré chargé dans notre Bureau des questions relatives à la forêt par Mme Colette Lacharme. Il a fait part ensuite de la proposition faite par le Conseil dans sa séance du 4 décembre 1991, de remplacer M. Watine par M. Nicolas Bocquet qui, éloigné de Meudon par ses activités professionnelles, avait donné sa démission d'Administrateur et à qui le Président Moraine avait promis le premier poste vacant, dès son retour dans notre ville.

Ce rapport moral a été l'objet, comme le seront tous les autres points de l'ordre du jour, d'un vote à bulletins secrets dont le résultat a été le suivant : sur 237 membres présents ou représentés : oui : 226 ; non : 5 ; abstentions : 5 ; nul : 1.

### 2. Rapport financier.

Le rapport financier présenté par notre Trésorier M. Olivier de Gonville a fait apparaître pour l'année 1991 un déficit de 13 199,66 F, mais toutefois, il faut le souligner, avec un solde en caisse de 25 056,58 F. Les commentaires sur ce budget ont montré qu'il n'y avait pas eu diminution de recettes mais que par contre les dépenses s'étaient accrues en raison de l'achat de quelques matériels, tel un rétroprojecteur, et d'une augmentation du coût du bulletin due, principalement, à la parution de 46 pages (au lieu de 36 dans les années habituelles), dotées de nombreux tableaux ou illustrations dont un plan en polychromie.

Le projet de budget pour l'année 1992 faisant apparaître un léger déficit, le Président a fait part de la décision du Conseil d'Administration de porter, à partir de 1993, la cotisation à 100 F pour les adhérents et à 180 F (ou plus) pour les membres bienfaiteurs.

Ce rapport financier a été adopté avec les résultats suivants : sur 237 membres présents ou représentés : oui : 232 ; non : 2 ; abstentions : 2 ; nul : 1.

### 3. Modifications des statuts.

Les propositions déjà étudiées en séances du Bureau, puis du Conseil d'Administration concernant les modifications des statuts étaient motivées par : 1) le problème de la représentation aux séances du Conseil des Administrateurs absents ; 2) le nombre élevé (5) de pouvoirs dont pouvaient

disposer les membres présents à l'assemblée générale ; 3) l'absence de précision sur les modalités de nomination des membres du Bureau.

Après un échange de vues, il est apparu un large accord en faveur de l'octroi d'un pouvoir par Administrateur à chaque séance du Conseil et de deux pouvoirs par membre présent à l'assemblée générale. L'addition relative à la nomination des membres du Bureau n'a pas paru utile, dans la mesure où elle a semblé faire double emploi avec le contenu amendé de l'article relatif au Conseil.

En définitive, les deux modifications suivantes ont été proposées aux suffrages :

- Addition à l'article 9 (Conseil d'Administration), après l'alinéa 3 : *Toute décision du Conseil est prise à la majorité des voix des membres présents ou représentés, étant précisé que chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir, dans lequel devra être indiquée la date de la réunion du Conseil pour laquelle est donné ce pouvoir.*

Résultat du vote sur cette modification : oui : 231 ; abstentions : 3 ; nuls : 3.

- Article 11 (Assemblée générale), alinéa 3, remplacer : "dans une limite de cinq pouvoirs" par "*dans une limite de deux pouvoirs*".

Résultat du vote : oui : 214 ; non : 17 ; abstentions : 3 ; nuls : 3.

### 4. Election du tiers sortant.

Conformément aux statuts, le Conseil a proposé à l'Assemblée générale le renouvellement des Administrateurs sortants, à l'exception de M. Gascoin qui a manifesté le désir de ne pas voir renouveler son mandat.

Le vote à bulletins secrets a conduit au renouvellement des sortants. Ont en effet obtenu, sur 237 votants : Mmes Herlédan : 233 ; Mulot : 227 ; MM. Ader : 229 ; Boullault : 237 ; Bousser : 236 ; B. Cossé : 230 ; Poilevey : 236 ; Reinach : 230 ; Soreau : 229.

Le bulletin de vote comportait une ligne spéciale concernant l'admission de M. Bocquet en remplacement de M. Watine décédé et dont le mandat expirait dans deux ans.

M. Bocquet a été élu par 236 voix.

### 5. Questions diverses.

Le temps nécessaire au dépouillement des votes ci-dessus par des scrutateurs bénévoles a été employé aux "Questions diverses" :

- Exposé de M. Suchier, Président d'"Environnement 92", des objectifs et des modes de travail de son association qu'il désire maintenir à l'écart de toute polémique partisane ou politique pour ne faire prévaloir que des points de vue d'ordre technique concernant l'urbanisme et l'aménagement dans le département.

- Protestation unanime contre l'édifice construit par la S.N.C.F. en gare de Meudon (voir rubrique ci-après).

- Visite de la Maison Huvé (voir annonce ci-après).

- Evocation des dangers de déprédations dans la propriété Hamelin dont le gardiennage ne semble plus assuré en raison de la suspension du programme de construction prévu par l'actuel promoteur.

## UN DÉRAILLEMENT EN GARE DE MEUDON... ?

Telle est, depuis quelques semaines, la navrante question que peut se poser le promeneur non averti qui, se dirigeant de la gare de Meudon vers le bas de la ville en empruntant la rue Alexandre-Guilmant ou la rue des Galons, porte son regard vers le paisible paysage formé par les collines de Clamart. Il est en effet frappé de stupeur à la vue d'un monstrueux prisme quadrangulaire, de couleur grise, qui gît béant, couché sur l'un de ses flancs à l'extrémité du quai récemment aménagé et semble être l'épave-témoin de quelque cataclysme naturel ou plutôt du déraillement d'un convoi transporteur de containers dont l'un aurait été oublié là, lors du déblaiement. S'il poursuit plus avant ses investigations, notre promeneur comprendra, passé le premier choc, qu'il s'agit d'un édifice destiné à protéger des intempéries les voyageurs qui pratiquent la station de Meudon par l'accès secondaire. Il n'en sera que plus affligé car c'est saisi d'un désagréable sentiment d'impuissance qu'il méditera sur la légitimité du pouvoir d'un grand organisme public, la S.N.C.F., de faire construire, certes sur son propre terrain mais sans prendre garde d'enlaidir un site naturel, propriété appréciée de tous, un édifice lourd, disproportionné, dépourvu de signification là où il eut fallu une protection légère, peu visible, harmonieusement intégrée au cadre existant.

Nous souhaiterions pouvoir rassurer nos lecteurs par l'annonce du caractère provisoire de cette construction insolite ; pour l'heure, nous ne pouvons que tenter de leur transmettre une faible lueur d'espoir en les informant que M. le Maire, le Comité de Sauvegarde des Sites (lettres lues en assemblée générale) ainsi que d'autres associations meudonaises ont adressé des protestations en demandant de faire disparaître cet encombrant mastodonte. Ces requêtes auront d'autant plus d'impact qu'elles seront plus nombreuses ; c'est la raison pour laquelle nous invitons chacun d'entre vous à envoyer une lettre personnelle ou à demander à l'un de nos deux délégués de quartier MM. Clouzeau et Guibert qui en détiennent des copies, un exemplaire de la lettre du Comité de Sauvegarde des Sites afin de le faire parvenir à son destinataire revêtu de votre signature et d'un éventuel commentaire.

Quelle que soit la modalité de votre choix, l'adresse du destinataire est la suivante : M. le Directeur de la Région Paris-Rive Gauche S.N.C.F., 17, boulevard de Vaugirard, 75741 Paris Cedex 15.

## UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE S.D.A.U

En effet, après le livre blanc, puis après l'esquisse du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.), le Préfet de région a rendu public l'avant-projet qui doit précéder le document définitif. Soulignons qu'à sa demande un avis doit lui être soumis par l'association "Ile-de-France Environnement". Celle-ci en réalisera l'élaboration au vu des remarques, objections ou propositions des associations départementales au rang desquelles se place

"Environnement 92" dont fait partie notre Comité parmi les quelque quatre-vingts associations qui en sont adhérentes.

Notre Président étant membre du Bureau, délégué pour les affaires régionales dans "Environnement 92" et membre du Comité Directeur d'"Ile-de-France Environnement", les messages de notre association pourront être répercutés au plus haut niveau régional et être pris en considération.

## L'OPÉRATION FORÊT PROPRE 1992 AURA LIEU LE 11 AVRIL DE 14 A 17 HEURES

(Communiqué de Mme C. Lacharme)

Pour la onzième année consécutive, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon organise son opération "Forêt Propre" avec le concours de l'Office National des Forêts et de la municipalité.

Elle consiste à débusquer les papiers sales et les détritiques divers qui encombrant les sous-bois.

Elle se déroulera cette année dans le cadre particulièrement favorable d'une exposition que l'Office National des Forêts présentera à l'Orangerie du château de Meudon, du 3 au 19 avril. Cette exposition retracera l'histoire, la vie de la forêt, son exploitation. Elle révélera le nouveau plan de régénération qui a été décidé en juillet 1991.

Le Comité de Sauvegarde des Sites appelle les jeunes des mouvements scouts et des écoles, ainsi que tous les Meudonnais qui le désirent, à témoigner de leur amour de la nature et du respect qu'ils portent à leur forêt en venant aider au grand nettoyage de printemps prolongeant ainsi l'action de l'Office National des Forêts.

Trois points de rendez-vous au choix :

- grille du Bel-Air (avenue Marcelin-Berthelot),
- carrefour de la Mare-Adam,
- entrée est du Parc du Tronchet à Meudon-la-Forêt.

## VISITE DE LA FORÊT

Elle aura lieu sous la conduite de M. Boncori, Chef technicien forestier, le **samedi 16 mai 1992**. Rendez-vous à **10 heures, place Janssen**.

La visite concernera la partie de la forêt de Meudon située à l'intérieur du domaine de l'Observatoire qui fait l'objet d'un plan de remise en état par l'Office National des Eaux et Forêts.

## VISITE DE LA MAISON HUVÉ

Nous devons à l'obligeance de Mme J. Laumet l'organisation, pour les membres du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, d'une visite de la maison Huvé dont elle est propriétaire indivise : le **dimanche 17 mai de 15 à 17 heures**. Rendez-vous au **n° 13 de la route de Vaugirard** (voir plan n° 6, p. 7 du présent bulletin), à 15 heures précises.

Paulette GAYRAL.

## LE MOT DU TRÉSORIER

Nous rappelons à nos adhérents que la cotisation 1992 est exigible en début d'année. Nous prions tous ceux qui ne l'ont pas encore fait d'effectuer leur règlement dans les meilleurs délais : 80 F comme membre actif - 150 F (ou plus) comme membre bienfaiteur, par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal ainsi libellé : Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon - 6, avenue Le Corbeiller - 92190 Meudon.

# HOTEL ★★★ NN FOREST HILL

157 chambres - Séminaires

**☎ 46 30 22 55**

40, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
92360 MEUDON-LA-FORÊT

## *Les Mousquetaires*

**Restaurant - Banquets**

Buffet géant des Mousquetaires

**118 F TTSC - Vin à discrétion \***

\* Prix en vigueur au 1-7-1991

## MICHEL DAMOUR **TAPISSIER**

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES  
DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 46.26.27.60 et 45.34.21.84

## Cabinet **J. PILLOT**

Toutes Assurances

**Votre Assureur**

**C<sup>ie</sup> La Providence**

VIE — ACCIDENTS

VOL — INCENDIE

**28 bis, rue de la République  
MEUDON Tél. 45.34.16.13**

## IMPRIMERIE **iR** TYPO-OFFSET

Réalisation de tous travaux

26, rue Drouet-Peupion  
92240 MALAKOFF

**☎ 47 36 29 45**  
Fax : 47 36 88 76



Cadeaux  
Objets utiles  
pour la maison ...

**l'artisanie**

61, rue de la République  
Tél. 46.26.71.57

MEUDON

Ouvert le DIMANCHE